NOS VALEURS MORALES

Conformément à l'article 3 des statuts, la Coordination des MJC en Hauts de France s'est dotée d'une Charte des valeurs.

Condorcet définissait en avril 1792, à l'Assemblée nationale, l'éducation populaire comme «l'instruction pendant toute la durée de la vie».

A travers la diversité des champs d'activité, des lieux, des publics, à travers la diversité des acteurs mobilisés (bénévoles associatifs et professionnels), les associations constituent des lieux de formation permanente et réaffirment leur action dans le domaine de la culture pour tous et au service de tous :

- le public privilégié des associations de jeunesse et d'éducation populaire est celui de la jeunesse, mais dans un ancrage intergénérationnel de la pratique des activités et du vivre ensemble,
- l'ouverture à toutes et à tous, sans discrimination de quelque nature que ce soit, nous amène à réaffirmer notre référence à une laïcité intangible.

RETROUVEZ NOTRE CHARTE ET NOS STATUTS EN LIBRE TÉLÉCHARGEMENT SUR NOTRE SITE

www.cmjc-hdf.fr

SIEGE SOCIAL

MJC La Fabrique
98 Rue de Paris
59200 TOURCOING

SIEGE ADMINISTRATIF

FRMJC Picardie
28 Rue du Cloître
02000 LAON

CONTACT

03 23 26 34 50
contact@cmjc-hdf.fr

Région Hauts-de-France

Coordination des MJC en Hauts-de-France

LA COORDINATION DES MJC EN HAUTS DE FRANCE
UN RÉSEAU AU SERVICE DES ASSOCIATIONS ET DES TERRITOIRES

Les MJC- groupements humains porteurs de valeurs et passeurs de projets- sont des éléments essentiels à la vie de notre Région. Les MJC construisent un projet original d'éducation populaire plaçant l'engagement des adhérents au cœur de notre démarche.

*La **formation des acteurs associatifs** permet de **qualifier les projets** et de **développer les territoires.***

ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE

+50 associations adhérentes

Coordonner les actions des associations MJC (calendrier des manifestations, mise en commun des expériences).

Mettre en réseau les associations MJC des Hauts de France par l'organisation de commissions ouvertes et thématiques sur l'animation culturelle, l'animation jeunesse et l'administration des associations.

Représenter les associations adhérentes auprès des institutions publiques (Relations avec le Conseil régional, les services de l'Etat en Région) et des coordinations associatives (Mouvement associatif, CRAJEP, Coordination des cinémas itinérants).

Organiser la mutualisation des expériences par la création d'un centre de ressources associatives.

Communiquer collectivement sur les réalisations des MJC en Région (site internet, newletters…).

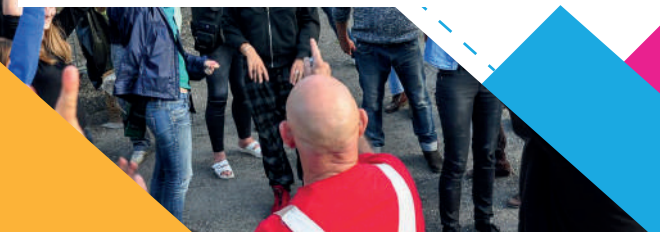

ANIMER LES TERRITOIRES

Partenaires de 130 collectivités territoriales et établissements de coopération intercommunale.

Favoriser l'expression associative et l'innovation sociale portées par les habitants de notre Région

Porter des manifestations interMJC à l'échelle régionale

LE RESEAU

DÉVELOPPER L'EMPLOI ASSOCIATIF

Les MJC et associations adhérentes emploient plus de 500 personnes en Hauts de France

Favoriser la fonction employeur par la formation des employeurs associatifs sur les thématiques suivantes (juridique, finance, comptabilité, organisation territoriale et fonds européens).

Accompagner l'amélioration des conditions de travail (élaboration des fiches de poste, conduite des entretiens d'embauche, rédaction des contrats de travail, préparation des entretiens annuels…).

Anticiper sur l'émergence d'emplois nouveaux (veille sociologique, juridique et financière…).

S'engager dans la construction d'un secteur de l'économie sociale et solidaire en Région en lien avec l'Union des Employeurs de l'Economie Sociale (UDES) et le Conseil national des employeurs associatifs (CNEA).